

**Afssaps**

**Centres d'Evaluation et d'Information sur la  
Pharmacodépendance (CEIP)**

**ASOS**

**(Antalgiques Stupéfiants et Ordonnances Sécurisées)**

**RESULTATS DE L'ENQUETE 2006  
et résumé des résultats des enquêtes ASOS 2002 - 2005**

Les modifications des règles de prescription des médicaments inscrits sur la liste des stupéfiants, intervenues en octobre 1999 (suppression du carnet à souche, mise en place des ordonnances sécurisées (OS)) avaient pour but de faciliter la prise en charge et le traitement de la douleur en France. Le réseau des Centres d'Evaluation et d'Information sur la Pharmacodépendance (CEIP) a réalisé, à la demande de l'Unité des Stupéfiants et Psychotropes de l'Afssaps, une première enquête en mai 2001, reconduite depuis chaque année au printemps auprès de pharmaciens d'officine. Les objectifs de l'enquête ASOS sont de recueillir l'opinion de pharmaciens, de décrire la population traitée par antalgiques stupéfiants (AS) et les modalités d'utilisation des AS, d'évaluer le respect des règles de prescription et de comparer les données recueillies au cours des années et depuis 2001. Cette enquête transversale annuelle est réalisée par le réseau des Centres d'Evaluation et d'Information sur la Pharmacodépendance (CEIP) ; elle est coordonnée par le CEIP de Bordeaux.

## **Méthode**

Cinq cent pharmacies ont été tirées au sort en France métropolitaine.

Outre un questionnaire destiné au pharmacien pour recueillir son opinion, une fiche spécifique devait être remplie pour chaque délivrance d'ordonnance comportant un AS au cours d'une semaine d'étude durant le mois de juin 2006.

## **Résultats**

En 2006, 139 pharmacies (sur les 500 tirées au sort) ont participé à l'étude ASOS, soit un taux de participation de 27,8%. Les taux de participation varient, selon les régions, de 12,8 à 75,6%.

Le tableau, présenté en page suivante, résume l'ensemble des données recueillies depuis 2002 par le biais de cette enquête.

Concernant l'opinion des pharmaciens, la presque totalité des pharmaciens interrogés (81,1%) a l'impression que la douleur est mieux prise en charge aujourd'hui. Par contre, le nombre de problèmes de conformité aux règles de prescription des stupéfiants est en nette augmentation par rapport à l'année dernière : posologie écrite en chiffres (21,9% en 2006 contre 12,6% en 2005), présence d'un espace entre la dernière ligne et la signature du praticien (43,9% en 2006 contre 40,6) et carré de sécurité non rempli (26% en 2006 contre 17,6% en 2005).

Il est également à souligner l'augmentation de la proportion d'ordonnances non sécurisées contenant la prescription d'antalgiques stupéfiants (6,5% en 2006 contre 3,3% en 2005). Par ailleurs, le chevauchement d'ordonnances représente 6,1% des cas. Aucune ordonnance suspecte n'a été identifiée cette année.

Dans près de trois quarts des cas, le prescripteur est un médecin libéral et dans un quart des cas, un médecin hospitalier.

Dans 83,2% des cas, le praticien est un médecin généraliste, dans 16,8% des cas, un spécialiste. Les oncologues et les rhumatologues représentent à eux seuls 45,7% des prescriptions d'AS qui sont rédigées par des spécialistes.

Les AS les plus prescrits sont toujours le Durogésic® (34,9%), le Skénan® (30,6%) et l'Actiskénan® (19,6%).

Enfin, on note une augmentation de la proportion de nouveaux traitements par rapport aux années antérieures (23,3% en 2006 contre 21,3 en 2005).

### **Indications** (nouvelle question introduite en 2004) :

L'indication est précisée dans 80% des cas. La douleur chronique représente plus des trois quarts des prescriptions, alors que la douleur aiguë n'est à l'origine que d'un quart des prescriptions.

Les indications restent les mêmes par rapport aux années précédentes : indication cancérologique dans 38,5% des cas, rhumatologique dans 34,3% des cas, neurologique dans 8,4% et autres indications dans 20,5% des cas. L'analyse de l'évolution des indications entre 2004 et 2006 montre une proportion décroissante des indications cancérologiques et à l'inverse, une proportion croissante des indications rhumatoïdes et des autres indications.

<b>opinion des pharmaciens</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>
nb pharmacies ayant participé : n (%)	88 (17,2)	170 (34)	139 (27,8)	134 (26,8)	139 (27,8)
meilleure prise en charge douleur aujourd'hui : (%)	86,6	96,9	90,9	88,9	81,1

<b>délivrance d'AS</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>
pas de délivrance dans la semaine (%)	12,5	22	22,5	22,4	30,2
nb sujets inclus	147	302	229	242	215
nb moy /semaine/pharmacie	1,67	1,77	1,64	1,81	1,55
âge moyen (médiane, extrêmes)	64,5 (66 ; 27-96)	63,6 (65,5 ; 16-99)	64,7 (66 ; 20-96)	62,2 (60,5 ; 24-96)	63,7 (64,2 ; 19-98)
sexe (%)	H 41 ; F 59	H 44,5 ; F 55,5	H 44,4 ; F 35,6	H 38,5 ; F 61,5	H 43,4 ; F 56,6
prescripteurs libéraux (%)	77,4	82,8	66,7	77,7	73,8
MG (%)	83,1	85,8	83,7	81,4	83,2
non-conformité (%) :					
pas d'ordonnance sécurisée	3,5	4,7	3,6	3,3	6,5
posologie en chiffres	14	19,9	18,9	12,6	21,9
carré sécurité non rempli	27,8	25,8	25,9	17,6	26
espace dernière ligne/signature	42,7	47,6	38,1	40,6	43,9
spécialités les plus prescrites (%)	Skénan® 38 Durogésic® 33,1 Moscontin® 5,5 Sévrédol® 5,5	Durogésic® 35,9 Skénan® 34,2 Actiskénan® 16,2 Sévrédol® 4	Skénan® 31,8 Durogésic® 30,4 Actiskénan® 21,6 Sévrédol® 4,2	Skénan® 32,7 Durogésic® 30,6 Actiskénan® 17,8 morphine inj 5,0	Durogésic® 34,9 Skénan® 30,6 Actiskénan® 19,6 Actiq®, Moscontin® 2,7
nouveaux traitements (%)	19,2	25,2	18,7	21,3	23,3
douleur calmée (%)	89,3	78,5	84,2	84,5	86,5
ancienneté ttt ≥ 6 mois (%)	56,8	39,4	48,2	57,0	53,5
ordonnance suspecte	-	2	-	-	
morphine comme ttt substitution (% du total sulfate morphine) (intervalle confiance 95%)	6 8,5 [3,1-18,0%]	7 5,6 [2,2-11,5%]	4 4,0 [1,1-10%]	5 3,9 [0,5-7,2%]	3

### **Commentaires**

Au vu de l'analyse des résultats recueillis en 2006, qui montre une augmentation inquiétante des problèmes de conformité aux règles de prescription des stupéfiants, il semble très important que l'application des règles spécifiques de rédaction des ordonnances sécurisées soit respectée par l'ensemble des professionnels de santé.

**Le réseau des CEIP et l'Afssaps remercient très chaleureusement tous les pharmaciens qui ont participé à cette enquête.**